

Rubrique 1. Identification

Identificateur de produit : AZOLLA ZS 32 (TOT)

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisations identifiées

Huile hydraulique

Données relatives au fournisseur :

TotalEnergies Lubrifiants
562 Avenue du Parc de L'île
92029 Nanterre Cedex FRANCE
Tél: +33 (0)1 41 35 40 00
Fax: +33 (0)1 41 35 84 71
rm.msds-lubs@totalenergies.com

TotalEnergies Marketing Services
Direction Afrique
24 cours Michelet
92800 PUTEAUX
FRANCE
Tel : +33 (0)1 41 35 40 00
Fax : +33 (0)1 41 35 82 88

Se référer à la rubrique 16 pour les coordonnées du fournisseur local

Numéro d'appel d'urgence : +44 1235 239671
Pour parler à un interlocuteur en portugais ou en espagnol , +44 1235 239670

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange : Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.



Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Mélange

Informations complémentaires : Huile minérale d'origine pétrolière. Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements spécifiques** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.



Rubrique 4. Premiers secours

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Dioxyde de carbone (CO₂),
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxydes de phosphore
Zinc oxides
oxydes de soufre
Sulfure d'hydrogène
Mercaptans

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire isolant autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.



Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Grand déversement accidentel : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8).

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle UN

Aucun.

Limites d'exposition professionnelle Egypte

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2021). TWA: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: Fraction inhalable

Limites d'exposition professionnelle Lesotho

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2021). TWA: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: Fraction inhalable

Limites d'exposition professionnelle Afrique du Sud

Produit/substance	Valeurs limites d'exposition
distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2021). TWA: 5 mg/m ³ 8 heures. Forme: Fraction inhalable



Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Valeur limite d'exposition conseillée** : Brouillard d'huile minérale : USA : OSHA (PEL) TWA 5 mg/m³, NIOSH (REL) TWA 5 mg/m³, STEL 10 mg/m³, ACGIH (TLV) TWA 5 mg/m³ (hautement raffinée)

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.
- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.
Gants résistants aux hydrocarbures
Caoutchouc fluoré
caoutchouc nitrile
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont à température (20°C / 68°F) et pression (1013 hPa) standard sauf indication contraire

Aspect

- État physique** : Liquide. [limpide]
- Couleur** : Non disponible.



Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: Non applicable.
Point de fusion/point de congélation	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Vase ouvert: 227°C (440.6°F) [ISO 2592]
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 0.854 [ISO 3675]
Masse volumique	: 0.854 g/cm ³ [15°C] [ISO 3675]
Solubilité(s)	: Non disponible.
Miscible à l'eau	: Non.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Cinématique (40°C (104°F)): 32 mm ² /s (32 cSt) [ISO 3104]
Temps d'écoulement (ISO 2431)	: Non disponible.
Caractéristiques particulières	
Taille des particules moyenne	: Non applicable.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Rubrique 10. Stabilité et réactivité****Matières incompatibles** : Oxydants forts**Produits de décomposition dangereux** : Dioxyde de carbone (CO₂),
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
oxydes de phosphore
Zinc oxides
oxydes de soufre
Sulfure d'hydrogène
Mercaptans**Rubrique 11. Informations toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Produit/substance	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Test
2,6-di-tert-butylphénol	DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale	Lapin Rat - Mâle, Femelle	>5000 mg/kg >5000 mg/kg	- -	- OECD 401

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Irritation/Corrosion**

Produit/substance	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Test
2,6-di-tert-butylphénol	Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII) Yeux - Opacité de la cornée	Lapin Lapin	3.8 0	4 heures -	OECD 404 OECD 405

Peau : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Yeux** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Respiratoire** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Sensibilisation**

Produit/substance	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
2,6-di-tert-butylphénol	peau	cobaye	Non sensibilisant

Peau : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Respiratoire** : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.**Mutagenicité**

Produit/substance	Test	Expérience	Résultat
2,6-di-tert-butylphénol	OECD 471	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries	Négatif
	OECD 475	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Négatif
	OECD 476	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Négatif
	-	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Négatif

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Rubrique 11. Informations toxicologiques****Cancérogénicité**

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité pour la reproduction

Produit/substance	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
2,6-di-tert-butylphénol	Négatif	Négatif	Négatif	Rat - Mâle, Femelle	Voie orale	-

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Térogénicité

Conclusion/Résumé : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Conclusion/Résumé :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Conclusion/Résumé :

Danger par aspiration

Non disponible.

Conclusion/Résumé :

Informations sur les voies d'exposition probables : Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
sécheresse
gerçure

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Exposition de courte durée**

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

**Rubrique 11. Informations toxicologiques**

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Produit/substance	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
2,6-di-tert-butylphénol	Sub-aigüe NOAEL Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	100 mg/kg	-
	Subchronique NOAEL Voie orale	Rat - Mâle, Femelle	270 mg/kg	-

Généralités : Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité**Estimations de la toxicité aiguë**

N/A

Rubrique 12. Informations écologiques**Toxicité**

Produit/substance	Résultat	Espèces	Exposition	Test
2,6-di-tert-butylphénol	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures	EPA 797.1050
	Aiguë CE50 0.45 mg/l	Crustacés - Daphnia Magna	48 heures	STDMETH, ASTM and USEPA
	Aiguë CI50 >1000 mg/l	Micro-organisme	3 heures	OECD 209
	Aiguë CL50 1.4 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures	STDMETH, ASTM and USEPA
	Chronique NOEC 0.64 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures	ASTM E 729-80 EPA 797.1050
Chronique NOEC 0.035 mg/l Eau douce	Crustacés - Daphnia magna	21 jours	OECD 211	

Persistance et dégradabilité

Produit/substance	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
2,6-di-tert-butylphénol	OECD 302C	12 % - Non facilement - 28 jours	-	Boues activées

**Rubrique 12. Informations écologiques**

Produit/substance	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
2,6-di-tert-butylphénol	-	-	Non facilement

Potentiel de bioaccumulation

Produit/substance	LogK _{ow}	FBC	Potentiel
2,6-di-tert-butylphénol	4.48	660	élevée

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité dans le sol : Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol. Le produit est insoluble et flotte sur l'eau. Il y a peu de pertes par évaporation

Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	ICAO/IATA
UN/ID No	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	No.	No.



Rubrique 14. Informations relatives au transport

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac conformément aux instruments IMO : Non disponible.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AIIIC)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Canada	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire d'Europe	:
Inventaire du Japon	: Inventaire du Japon (CSCL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire du Japon (ISHL) : Indéterminé.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de Corée (KECI)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan Chemical Substances Inventory (TCSI)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire de la Thaïlande	: Indéterminé.
Turkey inventory	: Indéterminé.
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)	: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Vietnam	: Indéterminé.

Les informations indiquées dans cette section concernent uniquement la conformité du produit chimique avec les inventaires des pays. Les informations utilisées pour confirmer l'état d'inventaire de ce produit peuvent être basées sur des données supplémentaires à la composition chimique indiquée en Section 3. D'autres réglementations peuvent s'appliquer pour les autorisations d'importation ou de mise sur le marché.

**Rubrique 16. Autres informations****Historique**

Date de révision	: 2022/04/05
Date de révision précédente	: Aucune validation antérieure
Version	: 1

Légende des abréviations

:	ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
:	FBC = Facteur de bioconcentration
:	SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
:	IATA = Association international du transport aérien
:	CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
:	code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
:	LogK _{ow} = coefficient de partage octanol/eau
:	MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
:	N/A = Non disponible
:	SGG = Groupe de séparation
:	NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Détails supplémentaires sur les fournisseurs du produit

TotalEnergies Marketing Botswana (Pty) Ltd Kgomokasitwa Road, Gaborone West Gaborone / BOTSWANA	TotalEnergies Marketing Burkina 1080, Avenue Kwame N'Krumah Ouagadougou / BURKINA FASO	TotalEnergies Marketing Cameroun 589, Boulevard de la Liberté Akwa - Douala B.P. 4048 Douala - Cameroun Téléphone : (237) 233 42 63 41	TOTAL CENTRAFRIQUE Avenue de l'Indépendance, BP 3295 Bangui / REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
TotalEnergies Marketing Congo S.A. Rue de la Corniche Brazzaville / CONGO	TotalEnergies Marketing Côte d'Ivoire Immeuble Rive Gauche, 100 Rue des brasseurs, Zone 3 01 BP 336 - Abidjan - CÔTE D'IVOIRE	TotalEnergies Marketing Egypt Corner St 254/206 Degla Maadi Cairo / EGYPT	TotalEnergies Marketing Ethiopia S.C. Sub City - Nefas Silk Lafto PO Box 1462 - Addis Abeba / ETHIOPIA Tel : 251 114 651 125
TotalEnergies Marketing Guinée Ecuatoriale Rotonda Estación de Servicios BP 647 Malabo / GUINEA ECUATORIAL Tel : +240 350 091 800	TotalEnergies Marketing Kenya PLC Regal Plaza, 6th Avenue Parklands, Limuru Road P.O. BOX 30736, 00100- NAIROBI - KENYA	TOTAL LESOTHO (PTY) LTD Motsokane Road, Industrial area Maseru / LESOTHO	TOTAL LIBERIA Clara town, Busrod Island Monrovia / LIBERIA
TotalEnergies Marketing Madagascar SA Immeuble Fitaratra, Ankorondrano 101 - Antananarivo - MADAGASCAR	TotalEnergies Marketing Malawi Ltd Private Bag 5125 Limbe, Blantyre Malawi	TotalEnergies Marketing Mali Hamdallaye ACI 2000 Rue 358 Immeuble Dakolo Bamako / MALI	TotalEnergies Marketing Gabon Blvd. de la République Libreville / GABON
TotalEnergies Marketing Middle East FZE Burjuman Business Tower, 11th Floor Sheikh Khalifa Bin Zayed Road Dubai P.O. Box 14871 U.A.E Tel: +971 4 709 50 00 Fax: +971 4 351 91 54	TotalEnergies Marketing Tchad Parc des Hydrocarbures Route de Mara N'Djamena / TCHAD Tel : +235 22 52 92 09	TotalEnergies Marketing Maroc 146, Blvd. Mohamed Zerkoutouni Casablanca / MAROC	TOTAL MAURITANIE E nord- Lot n°110 Nouakchott / MAURITANIE



TotalEnergies

AZOLLA ZS 32 (TOT)

n° SDS : 087034

Rubrique 16. Autres informations

TotalEnergies Marketing Mauritius Ltd Chaussée Tromelin, Quai D Port-Louis, MAURICE Tel : +230 207 56 00	TotalEnergies Marketing Mozambique SA Av. Sociedade de Geografia n° 83 Maputo / MOZAMBIQUE Tel : +258 21 30 72 30	TotalEnergies Marketing Namibia (Pty) Ltd 5 Otto Nitzsche Street, Klein Windhoek Windhoek / NAMIBIA	TOTAL NIGER Route de l'aéroport Niamey / NIGER
TotalEnergies Marketing Ghana PLC 25 Liberia Road, P.O. BOX GP553 Accra / GHANA Tel : +233 302 611 530	TotalEnergies Marketing RDC SA 24, Avenue CADECO Place des Evolués KINSHASA / GOMBE	TotalEnergies Marketing Sénégal Route de l'aéroport, sur la station TotalEnergies de Ngor BP 355 Dakar / SENEGAL	TOTAL SIERRA LEONE Total house, 41 Main motor Road, Brookfields Freetown / SIERRA LEONE
TotalEnergies Marketing South Africa (Pty) Ltd 3 Biermann Avenue Rosebank 2196 PO Box 579, Saxonwold, 2132 South Africa Tel: +27 860 111 111	TotalEnergies Marketing Eswatini (PTY) Ltd King Sobhuza 2nd Avenue, Industrial Sites Manzini / ESWATINI	TotalEnergies Marketing Tanzania Total House – Msasani Peninsula Haile Selassie road Plot no. 1720, PO Box 1503 Dar es salaam, Tanzania Tel +25522927700	TotalEnergies Marketing Togo 69, Blvd. de la Paix Lomé / TOGO
TotalEnergies Marketing Tunisie Rue du Lac Huron 1053 Les Berges du Lac Tunis / TUNISIE	TotalEnergies Marketing Uganda Limited Plot 4, 8th Street, Industrial Area, P.O. Box 3079., Kampala, Uganda	TotalEnergies EP Nigeria Limited Plot 25, Trans Amadi Industrial Layout P.M.B 5160 and P.O.Box 696, Port Harcourt Nigeria.	TotalEnergies Marketing Zambia Ltd Total House Great East Road Lusaka / ZAMBIA Tel : +260 211 374 403
TotalEnergies Marketing Zimbabwe Total House 1 Auckland Road - Southerton Harare / ZIMBABWE Tel : +263 242 754 481	Totalgaz Southern Africa (Pty) Ltd. 2nd Floor, Tygervalley, Chambers Two Bellville, 7530 Western Cape - South Africa Tel: +27 21 941 4000 Fax: +27 21 941 4001		

Références : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.